

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 25 MARS 2024

Convocation du 12 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de votants : 27

Délibération n° CM2024_17

Thème : FINANCES

Objet : Compte de gestion de l'exercice 2023

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-cinq du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni à la salle de la Trèche, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, Mme RICHARD-PERROT, M. GRAS, Mme GILLOT, Mme CARNOT, M. DE ABREU, M. PAQUAUX, M. WACKENHEIM, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, M. JATOCHA, M. LABAUNE, M. TREUILLET, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, M. MARTIN, Mme PRIET, M. ANDRÉ.

Sont excusés : Mme FRÈRE qui a donné pouvoir à Mme PRIET
Mme MAES qui a donné pouvoir à M. PICHARD
Mme MARTIN-ROUSSEAU qui a donné pouvoir à M. MARTIN

Secrétaire de séance : Madame Annie CARNOT

RAPPORT PRESENTÉ PAR : V PERRIN

Le rapporteur rappelle que les résultats du compte de gestion établi par le Comptable de la Trésorerie du SGC Le Creusot Montceau doivent être conformes à ceux du compte administratif de l'exercice 2023.

- **Section d'investissement**
 - recettes : 1 443 357,08 €
 - dépenses : 1 569 651,02 €
 - Résultat déficitaire de l'exercice 2023 : -126 293,94€
- **Section de fonctionnement**
 - dépenses : 5 601 765,78 €
 - recettes : 5 977 911,18 €
 - Résultat excédentaire de l'exercice 2023 : 376 145,40€

Le rapporteur propose d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2023 établi par le Comptable dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le compte de gestion 2023 établi par le Comptable dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
L'Adjointe

V. PERRIN
Jean-Claude LAGRANGE.



La secrétaire de séance,

Annie CARNOT.

Transmis à la Sous-Préfecture le 2 avril 2024
Et publié sur le site internet de la commune le 4 avril 2024